



Signé le jeudi 7 octobre 2021

**Pour le préfet de la Vendée,
le sous-préfet des Sables d'Olonne**

Johann MOUGENOT

**La Présidente de la Communauté de Communes
Océan Marais de Monts**

Véronique LAUNAY

**Pour le président du Conseil Départemental
Le Conseiller Départemental**

Noël FAUCHER

**La Présidente du Conseil Régional
des Pays de la Loire**

Christelle MORANCAIS



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de
Communes Océan-Marais de Monts

2020-2026



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

pour le territoire de Océan Marais de Monts

ENTRE

- **La Communauté de Communes Océan Marais de Monts**
Représentée par sa Présidente, Mme Véronique LAUNAY , autorisée à l'effet des présentes
suivant délibération en date du 10 juin 2021,
Ci-après désignée par « l'EPCI » ;

d'une part,

ET

- **L'État,**
Représenté par M. Benoît BROCARD, Préfet du département de la Vendée,
Ci-après désigné par « l'État » ;

en présence de Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la Communauté
de Communes Océan Marais de Monts

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement des nouveaux contrats de plan Etat-région (CPER), le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) constituent une nouvelle génération de démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales. Ces contrats doivent traduire de manière transversale et opérationnelle les ambitions d'un territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Ces contrats doivent répondre à trois enjeux.

1 - A court terme, il s'agit d'associer les territoires au plan de relance. Ces nouveaux contrats seront un vecteur de la relance 2021-2022 et ils favoriseront l'investissement public et privé dans tous les territoires.



2 - Dans la durée du mandat municipal 2020-2026, il s'agit d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, d'accès au service, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique, d'accessibilité des services et des soins, à d'attractivité, de stimulation de l'activité des bourgs-centres et d'amélioration de la mobilité.

Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et de préservation de la biodiversité.

3 - Le CRTE constitue l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et un territoire. Le CRTE regroupe les démarches contractuelles existantes (Etat et Région). À l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts, le CRTE regroupe les contrats suivants :

- Le Contrat Local de Santé (avec l'ARS)
- Le contrat Local d'Education Artistique (CLEA)
- Le Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI 2)
- Le Contrat Animateur Numérique
- Le Contrat Maison France Service
- Le contrat Natura 2000 (Région)
- Territoire Engagé pour la Nature (Région)

Ainsi que les autres appels à projets (Transition numérique, micro-folie, fabrique de territoire...)

Le CRTE reprend également les actions prévues dans le plan climat air-énergie territorial de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts, ainsi que le programme territoire d'industrie, l'agenda rural et l'opération de revitalisation des territoires.

Dès lors qu'un axe stratégique du projet de territoire correspond à un contrat passé avec l'État, ce contrat a vocation à être inclus dans le CRTE. Cette logique intégratrice vise à simplifier l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs.

Le CRTE est un contrat évolutif qui s'échelonne sur six années. La Communauté de Communes Océan Marais de Monts a souhaité s'engager dans cette démarche.

Projet de territoire

Le projet de territoire exprime une vision stratégique, qui précise la manière dont les signataires s'inscrivent dans les grandes transitions (démographique, écologique, numérique et productive) à l'œuvre dans le territoire sous contrat.



Il repose sur un diagnostic de la situation au moment de la signature du CRTE permettant d'identifier des enjeux partagés puis un fil rouge de transformation avec des orientations stratégiques qui feront sens pour l'ensemble des partenaires autour du CRTE (Annexe n°1).

Cette ambition et les actions qui en découleront devront nécessairement être en cohérence avec les orientations stratégiques des documents de planification de référence (SRADDET, SRDEII, ScoT, PLH, SDAASAP, ...) existants. Le diagnostic du territoire figure en annexe 1 du CRTE.

Article 1er - Objet du CRTE de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts

L'objet du présent document est de définir un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre opérationnelle pour réussir collectivement la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale du territoire de la Communauté de Communes autour de projets concrets.

Article 2 – Stratégies du territoire

STRATEGIE GLOBALE

« Bien vivre sur territoire. Un territoire attractif où il fait bon vivre, travailler et se détendre tout au long de l'année ».

Les ressources et équipements du territoire à valoriser :

- Les ressources naturelles : océan, paysages, marais
- Les ressources climatiques : vent, soleil
- Les ressources humaines des habitants : savoir-faire et compétences des actifs et des emplois
- Les ressources des usagers du territoire (résidents secondaires, touristes, employés) : revenus, savoir-faire, expériences
- Les ressources patrimoniales : centres bourgs historiques, architecture balnéaire
- Les ressources géographiques : portes d'entrée des 2 îles (Noirmoutier et Ile d'Yeu)
- Les équipements du territoire : offre en équipements culturels, sportifs, loisirs, transports, activités touristiques...

Les grands facteurs de valorisation des ressources et équipements

L'excellence environnementale

- Préserver et valoriser les ressources du territoire
- Tirer profit de la transition énergétique
- Faire évoluer les pratiques tant au sein des collectivités que des entreprises



La montée en gamme par l'innovation

- Intégrer les évolutions technologiques (liens avec l'extérieur)
- Accompagner les modes d'organisation au sein des entreprises (robotique, numérique, coopérations...) et ceux des Collectivités du territoire
- Anticiper les nouvelles pratiques et les nouveaux types de besoins des usagers du territoire (logique d'expérimentation)

Les principes d'intervention

- Faire preuve d'audace
- Oser engager des actions ambitieuses, faire différemment, pour valoriser le territoire et ses ressources

LA DECLINAISON DES DIFFERENTES STRATEGIES OPERATIONNELLES :

STRATEGIE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE

1- Agir ensemble pour un territoire économe et innovant

Améliorer les connaissances scientifiques et techniques locales
Former et sensibiliser aux changements de pratiques (sobriété et adaptation)
Accompagner et développer des projets collectifs et solidaires
Intégrer une dimension climat air énergie dans chaque politique publique
Assurer une gouvernance partagée du PCAET

2- Améliorer l'attractivité du territoire et le quotidien de tous

Développer une offre de mobilité adaptée au territoire et aux besoins des habitants
Réduire les besoins de déplacements et faire évoluer les pratiques
Promouvoir un développement de l'économie sociale et solidaire
Impulser une démarche d'économie circulaire inter-entreprises
Destination au tourisme engagé dans la transition écologique
Tendre vers le zéro déchets

3- Vivre et travailler dans des bâtiments économes et durables

Faciliter et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments
Lutter contre la précarité énergétique
Renforcer la formation des acteurs du bâtiment
Aller vers des bâtiments économes pour les secteurs résidentiels et tertiaires
Intégrer et renforcer l'urbanisme durable et solidaire
Réinventer les modes d'habiter

4- Préserver et valoriser les ressources du territoire

Reconnecter agriculture et alimentation sur le territoire.
Promouvoir l'implantation d'une agriculture durable
Préserver durablement la ressource en eau, les zones humides et la biodiversité
Renforcer le stockage de carbone sur le territoire
Contribuer à la structuration filière bois
Valoriser le gisement solaire
Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique et s'adapter aux changements à venir.



STRATEGIE ECONOMIQUE

Les axes de développement économique :

1. Soutien à la modernisation, à l'adaptation et à la performance des logements

- Identification, valorisation et accompagnement des acteurs économiques locaux à même de s'impliquer dans ce type de démarches innovantes / expérimentales
- Identification des types de besoins en termes de formation, compétence, accompagnement,...
- Formation des artisans par la mobilisation d'expertises et ressources à l'échelle régionale
- Veille, démonstration des savoir-faire, sensibilisation des habitants et des touristes
- Commande publique orientée (intégration de normes de performance) pour développer de nouvelles expérimentations
- Accompagnement à la rénovation et à la valorisation des bâtiments d'activités (conseil programmatique, groupements de commande, développement de nouvelles surfaces d'accueil à l'accession ou en locatif en optimisant le foncier)
- Organisation d'un séminaire dédié à portée régionale

2. Développement de la filière « énergies renouvelables »

- S'impliquer dans la gouvernance du projet d'éoliennes en mer (EMR)
- Se rapprocher du consortium
- Se positionner sur la sous-traitance
- Développer un argumentaire de valorisation du territoire
- Engager des actions de lobbying au sein de la filière
- Evaluer les opportunités de développement de sites et/ou équipements de production d'énergie
- S'inscrire dans les réseaux régionaux sur ces thématiques

3. Valorisation de l'authenticité et de la qualité des productions locales :

- Valorisation des produits issus de l'agroalimentaire, de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage
- Soutien au développement des circuits courts
- Implication des acteurs de la restauration et de l'hôtellerie dans la valorisation des produits
- Réflexion sur un label « exigeant » de valorisation des productions et savoir-faire locaux

4. Soutien à l'émergence de nouveaux services pour les habitants, les touristes et les entreprises

- Services de conciergerie pour les résidents et les entreprises,
- Activités liés à la « silver économie »,
- Activités ludiques et de plein air, plaisance...

5. Moderniser et innover dans le champ des activités touristiques

- Poursuivre le développement du concept d'hyperpersonnalisation
- Implication des acteurs locaux du tourisme



6. Soutien au développement des nouveaux usages économiques

- Renforcer l'attractivité du territoire pour les professions libérales, les activités de conseil,
- Appui au développement de start-up et d'activités innovantes
- Favoriser le développement du télétravail et du co-working
- Développer des tiers-lieux,...

7. Développement de gains de compétitivité pour les entreprises locales

- Soutien au développement des mutualisations : achats groupés, partages de locaux et d'équipements,...
- Soutien à la mise en réseau des entreprises
- Appuis à l'innovation et à la formation continue
- Renforcement de l'attractivité du territoire vis-à-vis des actifs (cadre de vie,
- Valorisation des offres d'emplois locales

STRATEGIE TOURISTIQUE

Stratégie 2021-2025: Affirmer le Pays de Saint Jean de Monts comme une destination durable engageante

Enjeux :

S'appuyer sur les fondamentaux de la stratégie 2017/2020

Différencier la destination pour répondre aux nouvelles attentes des voyageurs par :

La mise en scène de nos marqueurs identitaires (plages, forêt, ...)

La structuration des services et des lieux (1/3 lieux / lieux de vie)

Développer la gestion de la relation clients (GRC) au service de la satisfaction et de la fidélisation de nos clients (téléphonie, chat, newsletters, marketing automation, ...)

Appuyer les démarches de développement durable pour les transformer en leviers d'attractivité de la destination (démarche RSO, schéma de mobilité, ...)

Objectifs recherchés

- Développer une activité 4 saisons
- Développer de nouvelles collaborations engageantes
- Transversalité / synergie / gouvernance repensée
- Développement de services (collectifs, conciergerie, ...)
- Accueil des clientèles
- Digitalisation
- Faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité (emplois, stratégie tarifaire, ...)
- Systématiser la culture de l'indicateur, notamment dans la satisfaction du client



Axe 1 : Consolider nos fondamentaux

- **Moderniser l'accompagnement des professionnels**
 - Renforcer le lien entre accompagnement et stratégie
 - Repenser les partenariats
 - Réfléchir à de nouvelles éditions
 - Horizon Tourisme

- **Valoriser les démarches qualité en lien avec la démarche RSO**
 - Intégration de la démarche qualité globale à l'ensemble de la structure avec tous les acteurs (engagement)
 - Qualité tourisme (MAQ et groupe qualité de destination)
 - Classement des meublés de tourisme
 - DQ: Accueil vélo, c'est Beau Ici, Willkommen, Tourisme et Handicap...

- **Ajuster l'observation (offre, clients, activités) aux nouveaux enjeux**
 - Procédure de partage des informations (base de données, collecte, suivi qualification, outils), continuité de l'accompagnement auprès de VDI pour Flux Vision
 - Imaginer de nouveaux indicateurs de suivi de la destination

- **Renforcer l'internalisation des relations médias, l'influence et les alliances avec les partenaires**
 - workshop presse ADN Tourisme
 - Vendée 4 saisons
 - Destination atlantique
 - Cluster Littoral d'Atout France
 - Rdv en France 2022
 - Accueil presse et influenceurs

- **Stratégie de marque de destination**
 - Déclinaison de la marque : kit communication, boutique, ...
 - Stratégie multicanal (contenu, réseaux sociaux, blogs, éditions, site internet de destination)
 - Stratégie éditoriale

Axe 2 : Différencier la destination pour répondre aux nouvelles attentes des voyageurs

- **La mise en scène de nos marqueurs identitaires**
 - Nos plages, les activités physiques et loisirs de plein air / bien-être, le maritime
 - Répondre aux attentes des voyageurs tout en respectant notre fondement « engagés pour une destination durable »
 - Se différencier par la segmentation de l'offre, la mise en scène, le développement de services
 - Co-construire des réflexions ou des actions pour l'attractivité de notre territoire

- **La structuration des services et des lieux**
 - Expérimenter un nouveau concept d'OT en tenant compte de la notion de 1/3 lieu
 - Faire de l'OT un lieu de ressources, de rencontres, de découverte, de partage dans lequel touristes et locaux se croisent, se côtoient
 - Créer du lien social autour de nouveaux services, pour redonner vie à l'espace à l'année



- Imaginer un mode de gouvernance partagée et mutualisée
- **La mise en scène de destination par les contenus**
 - Vidéo carte blanche habitants
 - Productions rédactionnelles
 - Productions photos / cibles et besoins clients
 - Réflexion pour pertinence d'être référencé comme lieu de tournage par le bureau régional

Axe 3 : Développer la gestion de la relation client au service de la satisfaction et de la fidélisation de nos clients

- **Une nouvelle relation aux voyageurs**
 - Accueil « physique »
 - Accueil téléphonique
 - Messagerie instantanée
 - Click & Collect
- **La digitalisation au service du territoire et du client**
 - Programme d'acquisition d'audience ciblée
 - Animation des ventes et transparence des prix
- **Une nouvelle approche de la fidélisation**
 - Newsletter et e-mailing
 - Marketing automation
 - Stratégie CRM
- **De nouveaux liens avec les habitants et les résidents secondaires**
 - Ambassadeurs, greeters, partage / transmissions...
 - Organisation et relais des castings dans le cadre des besoins de futurs tournages

Axe 4 : Appuyer les démarches de développement durable pour les transformer en leviers d'attractivité de la destination

- **Favoriser l'attractivité et travailler la différenciation de la destination**
 - « Démarche destination engagée »
 - Rédaction d'un « MANIFESTE », véritable socle fondateur de la démarche
 - Communication unique et « marketing » des pépites : Identification des bénéfiques clients et affirmation d'un positionnement fort et différenciant
 - Déterminer une action "porte drapeau" pour illustrer le qualificatif destination durable engagée
- **Démarche RSO de la SPL**
 - Finalisation accompagnement
 - Déploiement du plan d'actions
 - Infusion dans la stratégie globale de la SPL et dans son fonctionnement
- **Une destination accessible et équilibrée dans ses flux et sa saisonnalité**
 - Schéma de mobilité (CDC)
 - Stratégie événementielle (CDC, Communes)



- Nos espaces naturels, d'une démarche scientifique à un apprentissage ludique de vacances (label territoire engagé, PCAET) et en avantage bien être (CDC / SPL)
- **Activités physiques de nature comme vecteur de découverte du territoire**
- Station « Respect » Station de trail et Nordik Walk
 - Accompagnement et déploiement des engagements « station respect » dans les bases d'accueil
 - Créer une démarche de labellisation des partenaires souhaitant s'engager dans une démarche de services aux usagers
- Réflexion en relation avec le Campus des Qualifications et le GE Sport et loisirs de la région Pays de La Loire

STRATEGIE EN MATIERE DE LOGEMENT

Axe 1 : Proposer une offre en logement attractifs et diversifiés

Fixer un objectif de production de logements qui accompagne le développement du territoire

Disposer d'un parc de logements diversifiés répondant aux besoins des habitants

Programmer et équilibrer les logements locatifs aidés sur l'ensemble du territoire

Faciliter l'accès à la propriété des jeunes ménages sur le territoire

Axe 2 : Conforter la dynamique démographique en maîtrisant et rationalisant l'utilisation du foncier

Pérenniser une politique foncière au service de l'habitat

Organiser dans le temps les opérations d'extension urbaine

Développer la maîtrise foncière en renouvellement urbain

Proposer de nouvelles formes urbaines et d'habitat

Axe 3 : Disposer d'un parc de logements économes et confortables pour tous

Prévenir la précarité énergétique en améliorant la performance énergétique du parc existant

Remobiliser une partie du parc de logements sous-occupé pour une occupation à l'année

Permettre l'accès au logement à ceux qui en sont exclus

Axe 4 : Anticiper les besoins en logement des personnes âgées et/ou handicapées

Accélérer l'adaptation des logements existants et améliorer leur accessibilité pour favoriser le maintien à domicile

Diversifier les possibilités de logement accessible en neuf et en ancien

Axe 5 : Accompagner les particuliers dans l'appropriation de la culture du risque et le respect de l'environnement

Accompagner les mises en conformité des logements soumis aux risques

Mieux répondre aux préoccupations environnementales en soutenant les mises aux normes des installations d'assainissement autonomes

Faire d'une contrainte un atout pour le territoire en développant de nouvelles formes de construction à proximité du littoral



STRATEGIE SOCIALE ET EDUCATIVE DE TERRITOIRE

3 ambitions :

Axe 1 : Lutter contre les situations de précarité et d'isolement, et favoriser le lien social

Favoriser l'insertion sociale et l'autonomie des habitants

Favoriser la mixité, l'implication des habitants et le vivre ensemble

Axe 2 : Conforter l'attractivité du territoire

Conforter l'installation de jeunes ménages

Favoriser le maintien des habitants sur le territoire

Poursuivre la politique d'attractivité et la diversification de l'habitat

Axe 3 : Optimiser la conduite des politiques éducatives et sociale à l'échelle du territoire

Améliorer l'adéquation de l'offre de services avec les besoins de la population

Mieux articuler l'actions des différents acteurs pour lever les freins dans l'accès des publics

STRATEGIE CULTURELLE

Objectifs génériques :

- Renforcer l'attractivité du territoire, par une politique culturelle cohérente
- Contribuer à une organisation / gouvernance optimisée et participative, en matière culturelle sur le territoire
- Prendre en compte la dimension environnementale et écologique dans le développement des actions et des évènementiels culturels
- Evaluer l'efficacité et ajuster la politique culturelle territoriale

Objectifs opérationnels :

- Définir la stratégie culturelle 2020-2026 pour améliorer l'efficacité des moyens (humains, financiers, bâtementaires) en matière culturelle et favoriser le lien social
- Valoriser le patrimoine culturel et naturel du territoire, à travers les projets scientifiques et culturels des sites patrimoniaux (dont 2 Musées de France)
- Mener une réflexion sur le devenir du Réseau des Bibliothèques en intégrant le cadre (Charte du Réseau), les objectifs et les perspectives
- Actualiser le projet d'établissement de Vibrato et accompagner la relocalisation des activités du Conservatoire
- Favoriser l'accès à la Culture pour tous les publics, tout au long de la vie, à travers le Musée Numérique (Micro-Folie) et le Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle

STRATEGIE DE MODERNISATION NUMERIQUE DU TERRITOIRE/STRATEGIE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE

Objectifs :

- Améliorer la sécurité des réseaux
- Améliorer la qualité du service public rendu, sa rapidité, sa réactivité et sa fluidité et par effet de bord, valoriser l'image et la perception de la Collectivité par ses partenaires et par les usagers



- Améliorer le bien-être au travail par le développement de nouvelles pratiques (télétravail) permettant d'assurer une plus grande qualité des conditions de travail,
- Réduire l'impact environnemental en réduisant les déplacements des usagers, des agents, des élus.
- Assurer une plus grande efficacité par une augmentation de la valeur ajoutée apportée par les élus, les agents et par les économies d'échelles attendues.

Publics cibles : A destination des usagers/élus/ services.

Résultats attendus :

- Accéder facilement aux services
- Disposer d'une information plus lisible et accessible
- S'approprier les projets, associer et co-produire entre élus, services et population
- Disposer d'une Data actualisée et actualisable, sécurisée au service des politiques publiques
- Faciliter à l'accès aux données liées à la carrière des agents, formations, congés...
- Faciliter la transversalité, les pratiques et usages métiers modernisés, écologiques et améliorer la conduite projets
- Sécuriser, faciliter et fluidifier la gestion informatique de l'architecture réseau et du système téléphonique

A noter que les autres stratégies, santé, sport et bien être, infrastructures réseaux et bâtiments, cadre de vie et des services supports (Finances, marchés publics, ressources humaines, communication...) non transmis dans ce document, mais en cours d'élaborations, constituent les socles essentiels de la mise en œuvre des stratégies opérationnelles.

Les stratégies Santé (dans le cadre de contrat Local de Santé) et mobilité (Schéma de mobilité), et les stratégies réseaux (Schéma Directeur Assainissement) sur le territoire représentent des démarches en cours qui seront achevées fin d'année 2021. Ces réflexions représentent des enjeux essentiels pour le territoire au regard notamment des facteurs démographiques liés à ce territoire.

Article 3 – Priorités d'action et mise en œuvre

Les stratégies du territoire sont déclinées en actions à conduire sur le territoire. Ces actions seront concrétisées sous forme de projets ou d'opérations cofinancés par l'État (Annexe n°3 de synthèse des actions intercommunales et communales prévues de 2022 à 2026).

Chaque année la liste de ces projets/opérations est susceptible d'être actualisée sous forme d'un avenant au CRTE. Les stratégies et actions prioritaires du territoire de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts sont présentées en Annexe n°2 (pour 2022).

Chaque année, sera ajouté au contrat, une annexe financière listant les projets permettant de mettre en œuvre les actions conduites et précisant le montant de l'aide financière apportée par l'État pour chacun d'eux.

Article 4 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.



Les actions ainsi que leurs indicateurs d'évaluation sont repris dans une fiche de suivi qui présente en quoi chaque projet réalisé concourt à la mise en œuvre d'une stratégie. Une présentation annuelle sera effectuée en comité de suivi et de programmation qui vise à obtenir une vision synthétique des résultats obtenus par la mise en œuvre du CRTE.

Chaque projet cofinancé par l'État comportera notamment un indicateur relatif à l'efficacité de la gestion, afin de s'assurer d'une consommation fluide des crédits et en phase avec le niveau d'avancement de l'opération.

Article 5 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

5.1. Dispositions générales concernant les financements

Les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, du FNADT, des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires.

Le contrat est mis en œuvre annuellement par un avenant d'application qui décline les financements des différents partenaires pour les opérations prêtes à démarrer. Un premier avenant de financement annuel est signé en même temps que le contrat. Un nouvel avenant de programmation listant les nouvelles opérations à financer sera ensuite signé chaque année. En fin d'année, une annexe financière arrête la liste des projets effectivement cofinancés par l'État.

5.2. La Communauté de Communes Océan Marais de Monts

En signant ce CRTE, la Communauté de Communes Océan Marais de Monts assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion de son territoire. Il porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

La collectivité s'engage à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRTE qui sera l'interlocuteur des services de l'État pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

5.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

L'État mobilise sous l'égide de la préfecture une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'État et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

L'aide de l'État peut également consister, dans le respect du droit de la concurrence, en un appui en ingénierie (assistance à maîtrise d'ouvrage, aide au montage de projet, assistance technique, mécénat de compétences, échanges d'expériences et formation notamment au travers de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires), subventions en fonctionnement et en investissement, participations en fonds propres, avances...



L'État s'engage à travers ses services et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets. L'appui de l'État portera en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

Des données d'observation et d'analyse territoriale avec la mise à disposition immédiate par l'ANCT d'un portrait du territoire sur lequel le périmètre du contrat est assis sont mobilisables par les collectivités. Il comprend les principales données et cartographies issues de l'Observatoire des territoires, à mettre en perspective pour le projet de territoire pour lui permettre de se situer dans son environnement (comparaison au sein du bassin de vie, du département, de la région, au niveau national...).

L'État s'engage à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRTE qui soit l'interlocuteur des services de la collectivité pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

5.4. Le Conseil Régional des Pays de la Loire

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

5.5. Le Conseil Départemental de la Vendée

Le Conseil départemental de la Vendée pourra accompagner certains projets des collectivités territoriales.

Article 6 - Gouvernance du CRTE - Comité de suivi et de programmation

Les représentants de l'État et de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Un comité de suivi et de programmation est créé à cet effet. Il est présidé par le Préfet de la Vendée ou son représentant et par le Président/maire de ... ou son représentant.

Il est composé de représentants des signataires et des partenaires du contrat

Il se réunira au moins 1 fois par an pour :

- présenter les propositions de projets à conduire au cours des douze mois suivants ;



- examiner les modalités d'un cofinancement de ces actions par une subvention de l'État ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions engagées depuis l'entrée en vigueur du contrat ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...).

Avant chaque comité, sera établi un tableau de suivi de l'exécution du CRTE. La réunion du comité de suivi et de programmation pourra également constituer l'occasion de signer l'annexe financière fixant la liste des opérations financées au titre de l'année écoulée.

Article 7 - Suivi et évaluation du CRTE

Le tableau de suivi du CRTE est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement dans la mise en œuvre des stratégies et actions du CRTE.

Chaque action fait l'objet d'un ou plusieurs indicateurs permettant de mesurer en quoi la mise en œuvre du CRTE permet de réaliser la stratégie.

Le dispositif d'évaluation fera l'objet d'une présentation annuelle devant le comité de suivi et de programmation. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Le contrat s'achève lors du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats.

Article 9 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE n'est pas figé, il est évolutif. Les annexes sont mises à jour en tant que de besoins, après examen et avis du Comité de Suivi et de programmation.

Article 10 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE, après avis favorable du comité de suivi et de programmation, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 11 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.



Signé le jeudi 7 octobre 2021

**Pour le préfet de la Vendée,
le sous-préfet des Sables d'Olonne**

Johann MOUGENOT

**La Présidente de la Communauté de Communes
Océan Marais de Monts**

Véronique LAUNAY

**Pour le président du Conseil Départemental
Le Conseiller Départemental**

Noël FAUCHER

**La Présidente du Conseil Régional
des Pays de la Loire**

Christelle MORANCAIS



Annexes

Annexe 1 – Délibération approuvant le CRTE

Annexe 2 – Diagnostic du territoire

Documents Observatoire des territoires ANCT

**Annexe 3 – Synthèse projets et éléments financiers concernant les
financements DETR/DSIL**

**Annexe 4- Synthèse des actions Intercommunales et Communales de 2022-
2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN

Le jeudi 10 juin

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, légalement convoqué le 4 juin 2021, s'est réuni à l'Espace Terre de Sel, ville de LA BARRE-DE-MONTS, en séance publique sous la présidence de Madame Véronique LAUNAY.

Étaient présents : LAUNAY Véronique – BERNABEN Marie - ROUSSEAU Alain – BERTRAND Virginie – JOLIVET Grégory - CHARRIER Miguel – LEROY Bruno – VRIGNAUD Céline – EVEILLE Pierre-Jean – MATHIAS Yves – MILCENDEAU Gérard – PONTREAU Nadine - ROUILLE Jean Michel - GUILLET Anne Douceline - CHOUIN Jean François – RELET Jean Marc - THOUZEAU Jacqueline - DENIS Pascal – GIRARD Martine - ROLLAND Bénédicte – CHAIGNEAU GAUCH Joëlle - GODEFROY Rosiane - CHAUVIN Yannick – BERNARD Béatrice - GRONDIN Raoul - LAIDIN Daniel – LAMBERT Dominique.

Avaient donné procuration : BURGAUD Laure à VRIGNAUD Céline – GUILBAUD Louis Marie à CHOUIN Jean François – RIVIERE Amélie à MATHIAS Yves.

Étaient absents : ROUXEL Myriam – AURY Martine.

Secrétaire de séance : DENIS Pascal

OBJET :
**Approbation du Contrat de
Relance et de Transition
Écologique**

Madame la Présidente expose :

Les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) constituent une nouvelle génération de démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales. Ces contrats doivent traduire de manière transversale et opérationnelle les ambitions d'un territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Ces contrats doivent répondre à trois enjeux.

1 - A court terme, il s'agit d'associer les territoires au plan de relance. Ces nouveaux contrats seront un vecteur de la relance 2021-2022 et ils favoriseront l'investissement public et privé dans tous les territoires.

2 - Dans la durée du mandat municipal 2020-2026, il s'agit d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, d'accès au service, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique, d'accessibilité des services et des soins, à d'attractivité, de stimulation de l'activité des bourgs-centres et d'amélioration de la mobilité.

Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de

Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 085-248500258-20210611-CDC_17_03_2021-DE

s'inscrire dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et de préservation de la biodiversité.

3 - Le CRTE constitue l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et un territoire. Le CRTE regroupe les démarches contractuelles existantes.

Le CRTE reprend également les actions prévues dans le plan climat air-énergie territorial de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts. Dès lors qu'un axe stratégique du projet de territoire correspond à un contrat passé avec l'État, ce contrat a vocation à être inclus dans le CRTE. Cette logique intégratrice vise à simplifier l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs. Le CRTE est un contrat évolutif qui s'échelonne sur six années.

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire de donner un avis favorable pour s'engager dans cette démarche et à autoriser Madame la Présidente à signer le CRTE 2020-2026.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré à l'unanimité:

1°) **DONNE** un avis favorable pour s'engager dans cette démarche de partenariat.

2°) **AUTORISE** Madame la Présidente à signer le CRTE 2020-2026.

Fait et délibéré à L'Espace Terre de Sel situé à La Barre de Monts, les jour, mois et an susdits, et ont après lecture, signé tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

A SAINT-JEAN-DE-MONTS, LE ONZE JUIN
DEUX MILLE VINGT ET UN

Signé électroniquement par :
Veronique Launay
Date de signature : 23/06/2021
Qualité : Président de la CC Océan
Marais de Monts

LA PRÉSIDENTE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fiches Territoriales 2017

De nouvelles intercommunalités ont été créées au sein du département de la Vendée, instaurées par la loi NOTRe du 7 août 2015 visant à renforcer les intercommunalités, à les réorganiser selon un seuil de population correspondant aux réels bassins de vie des citoyens et à permettre d'organiser les services publics de proximité sur un territoire plus cohérent.

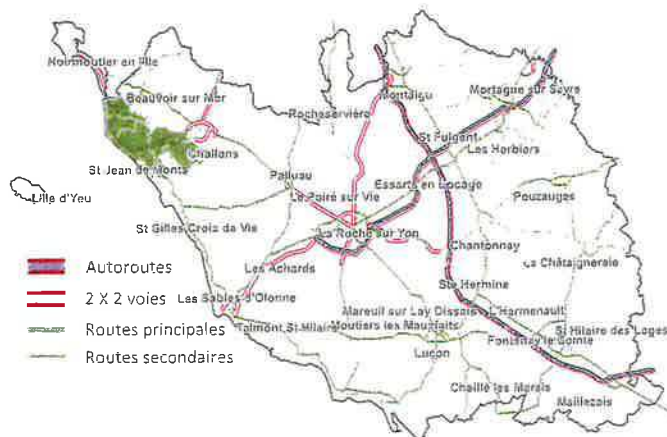


Communauté de communes : Océan Marais de Monts

Superficie :	184,46 km ²
Population :	18 624 habitants
Densité de population :	100,96 habitants / km ²

Communes appartenant à l'EPCI :

La Barre de Monts ; Notre Dame de Monts ; Le Perrier ; St Jean de Monts ; Soullans.



Équipements et services

Principaux services publics

Année 2016	Nombre d'établissements
Commissariats	0
Gendarmeries	1
Centres de secours	1
Points de contact de la Poste ⁽¹⁾	5
Centres des Finances Publiques	1

Sources : Préfecture de la Vendée, SDIS de la Vendée, La Poste, DDFIP de la Vendée.

Principales professions de santé

Année 2015	Nombre de praticiens
Médecins généralistes ⁽²⁾	15
Médecins spécialistes ⁽²⁾	3
Masseurs - Kinésithérapeutes	15
Infirmiers libéraux	31
Dentistes	12

Sources : Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Vendée, Conseil Départemental de l'Ordre des Chirugiens Dentistes de Vendée.

Enseignement primaire et secondaire

Année scolaire 2016/2017	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Écoles maternelles ⁽²⁾	2	160
Écoles primaires ⁽³⁾	9	1 000
Écoles élémentaires ⁽⁴⁾	2	326
Collèges	2	742
Lycées d'enseignement général et technologiques	0	0
Lycées professionnels	0	0

Sources : Inspection académique de la Vendée, Académie de Nantes.

Structures d'accueil pour personnes âgées

Année 2016	Nombre d'établissements	Nombre de lits
Maisons de retraite	0	0
Foyers logement	0	0
Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées	0	0
Structures pour personnes âgées dépendantes	6	468
SSIAI ⁽⁵⁾	1	62

Sources : Conseil Départemental de la Vendée, Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (Fichier FINES).

Structures d'accueil pour la petite enfance

Année 2016	Nombre d'établissements	Nombre de places
Crèches collectives	0	0
Micro crèches	0	0
Haltes garderies	0	0
Structures multi accueil ⁽⁷⁾	1	40

Source : Conseil Départemental de la Vendée.

(1) Bureaux de poste, agences postales communales et points poste.

(2) Ecoles accueillant des élèves de 2 à 5 ans.

(3) Ecoles accueillant des élèves de 2 à 12 ans.

(4) Ecoles accueillant des élèves de 5 à 12 ans.

(5) Médecins libéraux et salariés hospitaliers.

(6) Services de Soins Infirmiers À Domicile.

(7) Structures qui associent à la fois l'accueil en crèche et l'accueil en halte garderie.

Démographie

Population

	2008	2013
Population (1)	17 650	18 524
dont hommes	8 522	8 926
dont femmes	9 138	9 698

Source : INSEE (Recensements).

Composantes de l'évolution démographique

	1999/2008	2008/2013
Naissances	1 489	727
Décès	1 913	1 184
Solde naturel(2)	-424	-457
Solde migratoire(3)	2 931	1 421
Variation absolue de la population	2 507	964
Variation relative de la population (en %)	16,5	5,5

Source : INSEE (Recensements).

(1) Les chiffres présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marins rattachés au territoire.

(2) Naissances moins décès.

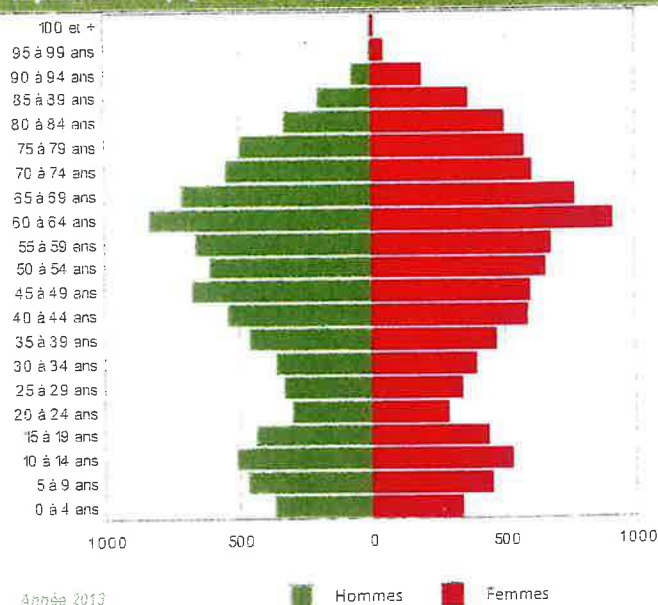
(3) Différence entre la variation de la population et l'excédent naturel.

Évolution de la population

	EPCI		Vendée	
	1999/2008	2008/2013	1999/2008	2008/2013
Variation totale (en %)	16,5	5,5	14,3	6,3
due au mouvement naturel(2) (en %)	-2,8	-2,6	2,4	1,3
due au mouvement migratoire(3) (en %)	19,3	8,0	11,9	5,0

Source : INSEE (Recensements).

Répartition de la population par âge



Source : INSEE (Recensements).

Logement

Répartition des logements par type d'habitation

	2008		2013	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Résidences principales	7 859	30,3	8 567	38,0
Résidences secondaires	17 181	66,2	13 076	58,0
Logements vacants	918	3,5	902	4,0
Ensemble	25 958	-	22 545	-
dont maisons	16 522	63,6	15 340	68,0
dont appartements	8 713	33,6	7 161	31,8

Source : INSEE (Recensements).

Statut d'occupation des logements

	2008		2013	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Propriétaires	5 741	73,0	6 246	72,9
Locataires	1 958	24,9	2 178	25,4
Logés gratuitement	161	2,0	143	1,7

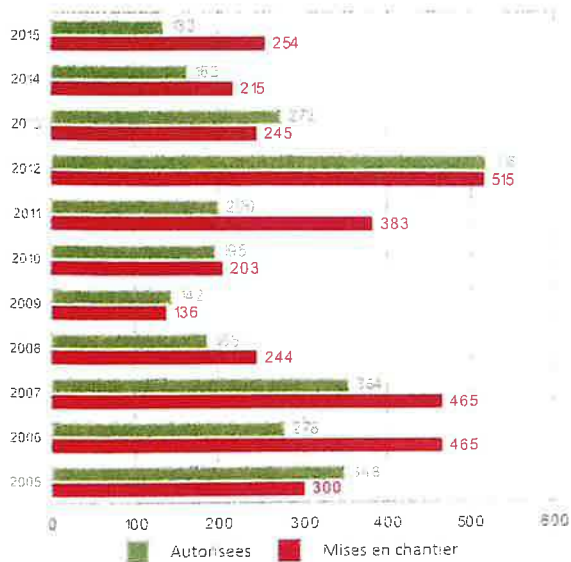
Source : INSEE (Recensements).

Évolution du nombre de logements

Entre 2008 et 2013	EPCI		Vendée
	En n.°	En %	En %
Résidences principales	708	9,0	8,3
Résidences secondaires	-4 105	-23,9	-7,1
Logements vacants	-16	-1,7	33,6
Ensemble	-3 413	-13,1	5,1
dont maisons	-1 181	-7,1	7,4
dont appartements	-1 552	-17,8	3,7

Source : INSEE (Recensements).

Évolution des constructions de logements



Source : DREAL Pays de la Loire (Sitadel, Sit@del2).

Constructions de locaux professionnels autorisées (en m²)

	2010	2015
Secteur Primaire	768	778
Secteur Secondaire	5 633	849
Secteur Tertiaire	8 981	5 152
Ensemble	15 382	6 779

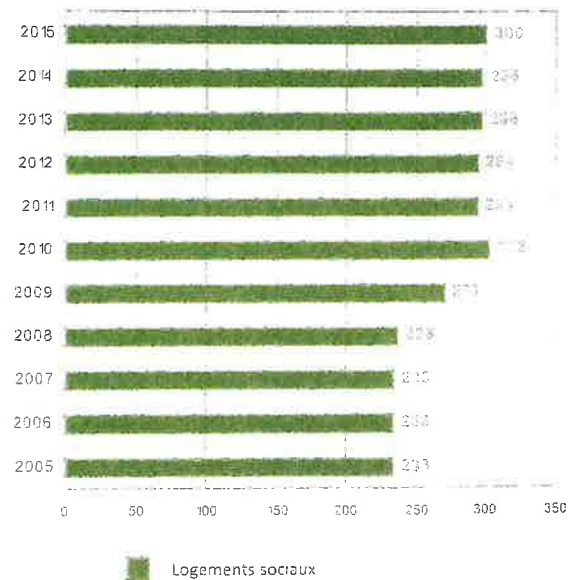
Source : DREAL Pays de la Loire (Sitadel, Sit@del2).

Taille moyenne des constructions autorisées (en m²)

	2005	2010	2015
Logements individuels	115,5	110,5	107,3
Logements collectifs	81,8	61,7	69,0
Ensemble	112,2	105,0	102,6

Source : DREAL Pays de la Loire (Sitadel, Sit@del2).

Évolution des logements sociaux⁽¹⁾



Source : DREAL Pays de la Loire (Sitadel, Sit@del2).

(1) Logements locatifs conventionnés ou non, gérés par un organisme HLM, une SEM ou par un organisme agréé au titre de l'article R 333-89 du code de la construction et de l'habitat.

Revenus

Revenu annuel moyen par foyer fiscal

	EPCI		Vendée	
	2004	2014	2004	2014
Revenu global moyen (en €)	16 351	24 719	15 556	24 247
Revenu imposable moyen (en €)	25 233	37 696	23 675	36 669

Source : Direction Générale des Finances Publiques.

Évolution du revenu annuel moyen par foyer fiscal

Entre 2004 et 2014	EPCI		Vendée	
	En €	En %	En €	En %
Revenu global moyen	8 368	51,2	8 692	55,9
Revenu imposable moyen	12 463	49,4	12 994	54,9

Source : Direction Générale des Finances Publiques.

Évolution du nombre de foyers fiscaux

	EPCI		Vendée	
	2004	2014	Evol. en %	Evol. en %
Foyers fiscaux	10 137	11 748	15,9	14,3
dont foyers fiscaux imposables	5 099	5 110	0,2	-1,8

Source : Direction Générale des Finances Publiques.

Part des foyers fiscaux imposables et non imposables

	EPCI		Vendée	
	2004	2014	2004	2014
Foyers imposables (en %)	50,3	43,5	49,5	42,1
Foyers non imposables (en %)	49,7	56,5	50,5	57,9

Source : Direction Générale des Finances Publiques.

Emploi

Caractéristiques de la population active⁽¹⁾ au lieu de résidence⁽²⁾

	2008		2013	
	Nombre d'actifs	Taux d'activité	Nombre	Taux d'activité
Hommes	3 830	75,0	3 861	74,2
Femmes	3 442	66,8	3 635	68,1
Ensemble	7 271	70,9	7 495	71,1

Source : INSEE (Recensements).

Répartition de la population active⁽³⁾ par tranches d'âges

	2008		2013	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
15 à 24 ans	800	11,0	719	9,6
25 à 54 ans	5 684	78,2	5 539	74,7
55 à 64 ans	788	10,8	1 177	15,7

Source : INSEE (Recensements).

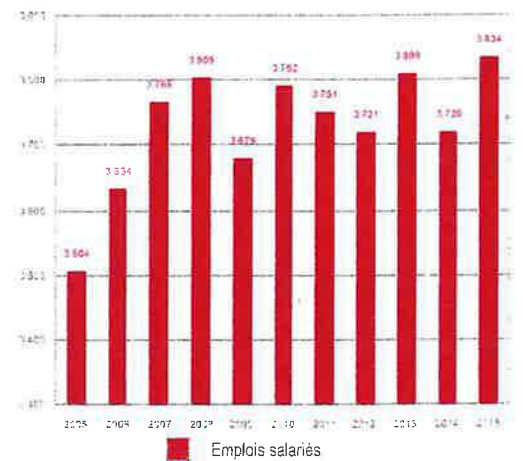
Évolution de la population active⁽⁴⁾

Entre 2008 et 2013	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Au lieu de résidence ⁽²⁾	224	3,1	5,6
dont hommes	31	0,8	4,1
dont femmes	193	5,6	7,4
Au lieu de travail	190	3,2	2,4
dont hommes	55	1,8	0,2
dont femmes	135	4,6	4,9

Source : INSEE (Recensements).

Évolution de l'emploi salarié⁽⁴⁾

Entre 2008 et 2013	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Emplois salariés	330	9,4	6,4



Sources : Acoff, Urssaf Pays de la Loire.

- (1) La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.
- (2) La population active au lieu de résidence comprend les habitants des zones géographiques concernées et non les emplois localisés dans les établissements de ces mêmes zones.
- (3) Population active au lieu de résidence.
- (4) Emplois salariés du secteur marchand non agricole.

Chômage

Répartition du nombre de demandeurs d'emploi

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Hommes ⁽¹⁾	414	46,3	598	50,4
Femmes ⁽²⁾	481	53,7	588	49,6
Moins de 25 ans ⁽¹⁾	159	17,8	184	15,5
Plus de 50 ans ⁽¹⁾	177	19,8	346	29,2
Inscrits depuis plus d'un an ⁽²⁾	446	33,4	799	43,2
Ensemble ⁽¹⁾	895	-	1 186	-

Source : Pôle Emploi Pays de la Loire.

- (1) D'indicateurs d'emploi de catégorie A : demandeurs d'emploi (sans distinction de durée de recherche) et d'emploi, sans emploi. Données brutes non corrigées des variations saisonnières.
- (2) Demandeurs d'emploi de cat. A et ARC : demandeurs d'emploi (sans distinction de durée de recherche) de recherche d'emploi, sans emploi, au début d'une période (au 1^{er} janvier) ou au cours de la période (au 1^{er} septembre) ou avant la fin d'une période (au 31 décembre) de 78 jours ouvrés. Données brutes.

Indicateurs de chômage⁽³⁾ (en %)

	2010		2015	
	EPCI	Vendée	EPCI	Vendée
Hommes	10,7	7,2	15,5	10,2
Femmes	13,6	8,3	16,2	10,9
Moins de 25 ans	21,2	13,4	25,6	16,3
Plus de 50 ans	8,5	6,6	14,7	11,1
Inscrits depuis plus d'un an	6,0	4,9	10,7	8,7
Ensemble	12,1	7,7	15,8	10,5

Sources : Pôle Emploi Pays de la Loire, INSEE.

- (3) Nombre de demandeur d'emploi rapporté à la population active concernée (composée au lieu de résidence).
- (4) Résultats confidentiels non publiés par application de la loi sur le secret statistique.

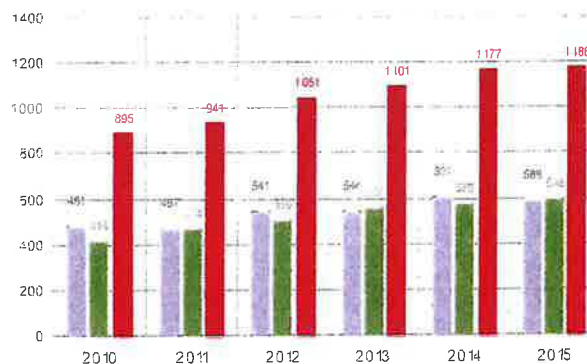
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Entre 2010 et 2015

	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Hommes ⁽¹⁾	184	44,4	44,0
Femmes ⁽¹⁾	107	22,2	36,3
Moins de 25 ans ⁽²⁾	25	15,7	16,8
Plus de 50 ans ⁽¹⁾	169	95,5	92,3
Inscrits depuis plus d'un an ⁽²⁾	353	79,1	84,2
Ensemble ⁽¹⁾	291	32,5	40,1

Source : Pôle Emploi Pays de la Loire.

- (1) Demandeurs d'emploi de catégorie A : demandeurs d'emploi qui ont fait des actes positifs de recherche d'emploi et qui n'ont pas obtenu de réponse satisfaisante dans un délai de 12 mois. Données brutes non corrigées des variations saisonnières.
- (2) Demandeurs d'emploi de catégorie ABC : demandeurs d'emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi, n'ayant exercé une activité réduite courte (75 h ou moins au cours du mois) ou ayant exercé une activité réduite longue (plus de 75 h au cours du mois). Données brutes non corrigées des variations saisonnières.



- Demandeurs d'emploi de sexe féminin
- Demandeurs d'emploi de sexe masculin
- Total des demandeurs d'emploi

Activités économiques

Répartition des établissements par secteurs d'activités

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Primaire	216	10,2	233	8,9
Industrie	125	5,9	137	5,2
Construction	248	11,7	264	10,1
Commerce	416	19,6	530	20,3
Services	1 117	52,6	1 450	55,5
Ensemble	2 122	-	2 614	-

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Répartition des établissements par tranches d'effectifs⁽¹⁾

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
0 salarié	1 248	66,2	1 743	71,8
1 à 9 salariés	553	29,3	601	24,8
10 à 49 salariés	69	3,7	68	2,8
50 à 199 salariés	14	0,7	15	0,6
200 salariés et plus	1	0,1	1	0,0

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Répartition des emplois⁽²⁾ par secteurs d'activités

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Industrie	764	20,2	804	21,0
Construction	490	13,0	468	12,2
Commerce	539	14,2	526	13,7
Services	1 990	52,6	2 036	53,1
Ensemble	3 783	-	3 834	-

Sources : Acoff, Urssaf Pays de la Loire.

- (1) Comprend l'ensemble des établissements ayant renseigné leurs tranches d'effectifs.
- (2) Comprend l'ensemble des établissements ayant renseigné leurs effectifs.

Évolution des établissements par secteurs d'activités

Entre 2010 et 2015

	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Primaire	17	7,9	2,4
Industrie	12	9,6	25,1
Construction	16	6,5	8,4
Commerce	114	27,4	30,7
Services	333	29,8	36,6
Ensemble	492	23,2	26,5

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Évolution des établissements par tranches d'effectifs⁽¹⁾

Entre 2010 et 2015

	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
0 salarié	495	39,7	41,1
1 à 9 salariés	48	8,7	10,7
10 à 49 salariés	-1	-1,4	8,5
50 à 199 salariés	1	7,1	14,7
200 salariés et plus	0	0,0	30,9

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Évolution des emplois⁽²⁾ par secteurs d'activités

Entre 2010 et 2015

	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Industrie	40	5,2	-0,2
Construction	-22	-4,5	-10,0
Commerce	-13	-2,4	1,3
Services	46	2,3	4,4
Ensemble	51	1,3	0,8

Sources : Acoff, Urssaf Pays de la Loire.

Répartition des établissements industriels

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Agroalimentaire	55	44,0	47	34,3
Travail des métaux	4	3,2	3	2,2
Biens d'équipement	7	5,6	7	5,1
Cuir / Habillement	9	7,2	10	7,3
Plasturgie / Caoutchouc	1	0,8	3	2,2
Travail du bois	2	1,6	1	0,7
Ameublement	3	2,4	3	2,2
Ensemble ⁽¹⁾	125		137	

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Évolution des établissements industriels

Entre 2010 et 2015	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Agroalimentaire	-8	-14,5	4,8
Travail des métaux	-1	-25,0	14,2
Biens d'équipement	0	0,0	6,7
Cuir / Habillement	1	11,1	58,3
Plasturgie / Caoutchouc	2	200,0	-2,5
Travail du bois	-1	-50,0	19,2
Ameublement	0	0,0	2,5
Ensemble ⁽¹⁾	12	9,6	25,1

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Répartition des emplois salariés industriels

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Agroalimentaire	582	75,2	614	76,4
Travail des métaux	11	1,4	9	1,1
Biens d'équipement	6	0,8	6	0,7
Cuir / Habillement	3	0,4	6	0,7
Plasturgie / Caoutchouc	0	0,0	0	0,0
Travail du bois	0	0,0	0	0,0
Ameublement	3	0,4	1	0,1
Ensemble ⁽¹⁾	764		804	

Sources : Acoff, Urssaf Pays de la Loire.

Évolution des emplois salariés industriels

Entre 2010 et 2015	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Agroalimentaire	32	5,5	7,0
Travail des métaux	-2	-18,2	12,5
Biens d'équipement	0	0,0	-7,6
Cuir / Habillement	3	100,0	-8,3
Plasturgie / Caoutchouc	0	0,0	-11,1
Travail du bois	0	0,0	-11,0
Ameublement	-2	-66,7	-10,7
Ensemble ⁽¹⁾	40	5,2	-0,2

Sources : Acoff, Urssaf Pays de la Loire.

Répartition des établissements de services

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Finance / Assurance	54	4,8	51	3,5
Immobilier	99	8,9	106	7,3
Transport et entreposage	42	3,8	41	2,8
Services aux entreprises	179	16,0	267	18,4
Services aux particuliers	528	47,3	673	46,4
Ensemble ⁽¹⁾	1 117		1 450	

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Évolution des établissements de services

Entre 2010 et 2015	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Finance / Assurance	-3	-5,6	-21,9
Immobilier	7	7,1	29,9
Transport et entreposage	-1	-2,4	5,7
Services aux entreprises	88	49,2	32,5
Services aux particuliers	145	27,5	43,8
Ensemble ⁽¹⁾	333	29,8	36,6

Source : INSEE (Fichiers SIRENE).

Répartition des emplois salariés de services

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Finance / Assurance	91	4,6	91	4,5
Immobilier	116	5,8	93	4,6
Transport et entreposage	291	14,6	277	13,6
Services aux entreprises	351	17,6	295	14,5
Services aux particuliers	651	32,7	689	33,8
Ensemble ⁽¹⁾	1 990		2 036	

Sources : Acoff, Urssaf Pays de la Loire.

Évolution des emplois salariés de services

Entre 2010 et 2015	EPCI		Vendée
	En v.a.	En %	En %
Finance / Assurance	0	0,0	1,9
immobilier	-23	-19,8	-17,8
Transport et entreposage	-14	-4,8	0,3
Services aux entreprises	-56	-16,0	4,7
Services aux particuliers	38	5,8	7,0
Ensemble ⁽¹⁾	45	2,3	4,4

Sources : Acoff, Urssaf Pays de la Loire.

(1) Comprend l'ensemble des activités du secteur, y compris celles qui ne sont pas mentionnées dans la liste détaillée.

Artisanat

Répartition des entreprises artisanales

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Alimentation	81	17,1	83	16,3
Bâtiment	231	48,6	247	48,5
Production	56	11,8	57	11,2
Services	107	22,5	122	24,0
Ensemble (1)	475		509	

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée.

Répartition des apprentis par secteurs d'activités

	2010		2015	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Alimentation	21	19,3	25	25,0
Bâtiment	63	57,8	59	59,0
Production	8	7,3	4	4,0
Services	17	15,6	12	12,0
Ensemble (1)	109		100	

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée.

(1) Comprend l'ensemble des activités du secteur, y compris celles qui ne sont pas mentionnées dans la liste détaillée.

Évolution des entreprises artisanales

	Entre 2010 et 2015		
	EPCI	Vendée	
	En %	En %	En %
Alimentation	2	2,5	16,9
Bâtiment	16	6,9	9,9
Production	1	1,8	25,2
Services	15	14,0	23,9
Ensemble (1)	34	7,2	16,9

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée.

Évolution des apprentis par secteurs d'activités

	Entre 2010 et 2015		
	EPCI	Vendée	
	En %	En %	En %
Alimentation	4	19,0	5,9
Bâtiment	-4	-6,3	-30,8
Production	-4	-50,0	-13,8
Services	-5	-29,4	-19,2
Ensemble (1)	-9	-8,3	-20,7

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée.

Agriculture

Exploitations et emplois agricoles (1)

	2000	2010
Superficie agricole utilisée (en ha) (1)	8 926	8 288
Exploitations agricoles (1)	247	128
dont exploitations individuelles	204	93
Chefs d'exploitation et coexploitants	273	160
Actifs agricoles permanents (1)	331	188

Source : Agreste (Recensements agricoles 2000 et 2010).

Superficies agricoles

Superficies agricoles utilisées (en ha) (1)	2000	2010
Terres labourables (2)	2 943	2 565
Fourrages et STH (3)	7 157	6 713
Blé tendre	226	560
Céréales	1 103	1 306
Mais (total)	116	59
Oléagineux	c	c
Fleurs et légumes frais	c	47
Vignes	10	c

Source : Agreste (Recensements agricoles 2000 et 2010).

- 1) Ensemble des exploitations hors structures collectives.
- 2) Superficie totale utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies fourrages en herbe, superficies des légumes, fleurs et autres cultures, superficies de plâtre et vignes.
- 3) STH : Surface totale de haies.
- 4) Répartition par commune de la Vendée : 138 communes ont des STH, 138 communes n'en ont pas.

Évolution des exploitations et des emplois agricoles (1)

	Entre 2000 et 2010		
	EPCI	Vendée	
	En %	En %	En %
Superficie agricole utilisée (en ha) (1)	-638	-7,1	-2,7
Exploitations agricoles (1)	-119	-48,2	-40,4
dont exploitations individuelles	-111	-54,4	-61,1
Chefs d'exploitation et coexploitants	-113	-41,4	-15,7
Actifs agricoles permanents (1)	-143	-43,2	-24,6

Source : Agreste (Recensements agricoles 2000 et 2010).

Cheptel agricole

En nombre de têtes	2000	2010
Bovins	10 114	8 473
Vaches	3 534	1 879
Ovins et caprins	388	77
Porcins	19	c
Poulets de chair et coq	98 579	c
Cheptel (en UGBTA) (2)	13 456	9 930

Source : Agreste (Recensements agricoles 2000 et 2010).

- 1) Ensemble des exploitations agricoles en EPCI de la Vendée. La mesure en équivalent bovin comprend le volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et les entrepreneurs de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure d'emploi sur les exploitations agricoles.
- 2) Superficie en hectares : cultures, fourrages, légumes frais et oléagineux, fourrages hors prairies, vignes et autres cultures permanentes, fourrages de plein champ permanents.
- 3) STH : Surface totale de haies.
- 4) Unité de mesure des troupeaux (UGBTA) : unité employée pour donner le nombre de têtes de bétail affecté à l'élevage. Un bovin = 1 UGBTA, une vache = 1 UGBTA, une chèvre = 0,5 UGBTA, une brebis = 0,5 UGBTA.

Tourisme

Hôtellerie de plein air

Nombre d'hébergements	2007		2016	
	2007	2016	2007	2016
Campings	77	74	41 343	39 108
dont campings classés	77	67	41 343	36 921
1 étoile	10	3	2 250	510
2 étoiles	31	15	11 580	4 569
3 étoiles	16	23	10 149	11 469
4 étoiles	20	23	17 364	16 677
5 étoiles ⁽¹⁾	-	3	-	3 696
dont aires naturelles et campings à la ferme	4	5	300	261
Parcs résidentiels de loisirs	0	0	0	0
Aires de camping-car	3	6	165	720

Source : Vendée Expansion.

Nombre de lits	2007		2016	
	2007	2016	2007	2016
Campings	41 343	39 108	41 343	36 921
dont campings classés	41 343	36 921	41 343	36 921
1 étoile	2 250	510	2 250	510
2 étoiles	11 580	4 569	11 580	4 569
3 étoiles	10 149	11 469	10 149	11 469
4 étoiles	17 364	16 677	17 364	16 677
5 étoiles ⁽¹⁾	-	3 696	-	3 696
dont aires naturelles et campings à la ferme	300	261	300	261
Parcs résidentiels de loisirs	0	0	0	0
Aires de camping-car	165	720	165	720

Source : Vendée Expansion.

Evolution du nombre de lits

Entre 2007 et 2016	EPCI		Vendée
	En va.	En %	
Campings	-2 235	-5,4	2,7
dont campings classés	-4 422	-10,7	-5,6
1 étoile	-1 740	-77,3	-46,5
2 étoiles	-7 011	-60,5	-63,1
3 étoiles	1 320	13,0	-22,9
4 étoiles	-687	-4,0	26,2
5 étoiles ⁽¹⁾	3 696	100,0	100,0
dont aires naturelles et campings à la ferme	-39	-13,0	-48,9
Parcs résidentiels de loisirs	0	0,0	88,0
Aires de camping-car	555	336,4	450,0

Source : Vendée Expansion.

Hôtellerie

Nombre d'hébergements	2007		2016	
	2007	2016	2007	2016
Hôtellerie	26	21	1 188	1 097
dont hôtels classés	25	12	1 156	818
1 étoile	10	0	242	0
2 étoiles	12	7	778	385
3 étoiles	3	5	136	433
4 étoiles	0	0	0	0
5 étoiles ⁽¹⁾	-	0	-	0

Source : Vendée Expansion.

Nombre de lits	2007		2016	
	2007	2016	2007	2016
Hôtellerie	1 188	1 097	1 188	1 097
dont hôtels classés	1 156	818	1 156	818
1 étoile	242	0	242	0
2 étoiles	778	385	778	385
3 étoiles	136	433	136	433
4 étoiles	0	0	0	0
5 étoiles ⁽¹⁾	-	0	-	0

Source : Vendée Expansion.

Evolution du nombre de lits

Entre 2007 et 2016	EPCI		Vendée
	En va.	En %	
Hôtellerie	-91	-7,7	20,9
dont hôtels classés	-338	-29,2	11,3
1 étoile	-242	-100,0	-86,0
2 étoiles	-393	-50,5	-33,3
3 étoiles	297	218,4	211,6
4 étoiles	0	0,0	100,0
5 étoiles ⁽¹⁾	-	-	100,0

Source : Vendée Expansion.

Autres hébergements touristiques

Nombre d'hébergements	2007		2016	
	2007	2016	2007	2016
Résidences	12	11	4 527	3 757
dont résidences classées ⁽²⁾	4	0	1 032	0
Villages de vacances	5	5	1 636	1 328
dont villages de vacances classés	5	2	1 636	1 141
Centres de vacances	23	18	1 933	1 521
Locations de vacances meublées ⁽³⁾	1 008	349	4 684	1 623
dont locations de vacances classées ⁽²⁾	940	81	4 700	373
labellisées gîte de France	33	47	150	200
labellisées Clevacances ⁽³⁾	87	0	367	0
Chambres d'hôtes ⁽³⁾	22	16	57	49
Résidences secondaires	15 519	13 016	77 595	65 080

Sources : Préfecture de la Vendée - Vendée Expansion.

Nombre de lits	2007		2016	
	2007	2016	2007	2016
Résidences	4 527	3 757	4 527	3 757
dont résidences classées ⁽²⁾	1 032	0	1 032	0
Villages de vacances	1 636	1 328	1 636	1 328
dont villages de vacances classés	1 636	1 141	1 636	1 141
Centres de vacances	1 933	1 521	1 933	1 521
Locations de vacances meublées ⁽³⁾	4 684	1 623	4 684	1 623
dont locations de vacances classées ⁽²⁾	4 700	373	4 700	373
labellisées gîte de France	150	200	150	200
labellisées Clevacances ⁽³⁾	367	0	367	0
Chambres d'hôtes ⁽³⁾	57	49	57	49
Résidences secondaires	77 595	65 080	77 595	65 080

Sources : Préfecture de la Vendée - Vendée Expansion.

Evolution du nombre de lits

Entre 2007 et 2016	EPCI		Vendée
	En va.	En %	
Résidences	-770	-17,0	-9,7
dont résidences classées ⁽²⁾	-1 032	-100,0	-41,4
Villages de vacances	-308	-18,8	-5,3
dont villages de vacances classés	-495	-30,3	-37,1
Centres de vacances	-412	-21,3	-28,4
Locations de vacances meublées ⁽³⁾	-3 061	-65,4	40,3
dont locations de vacances classées ⁽²⁾	-4 327	-92,1	-70,3
labellisées gîte de France	50	33,3	29,4
labellisées Clevacances ⁽³⁾	-367	-100,0	-41,6
Chambres d'hôtes ⁽³⁾	-8	-14,0	123,9
Résidences secondaires	-12 515	-16,1	3,0

Sources : Préfecture de la Vendée - Vendée Expansion.

Actions liées aux stratégies de territoire	Maitre d'ouvrage	Dispositifs contractuels correspondants/ Etudes directrices	Délais de réalisation prévus
Stratégie Environnementale et mobilité			
Etude schéma de mobilité et équipements, infrastructures correspondantes relatives à la mise en œuvre opérationnelle du schéma de mobilité (pistes, véhicules électriques, applications, gare routière de Saint-Jean-de-Monts, gare maritime de Fromentine, parkings et aires vélos sécurisés, aménagements de type ombrières, déploiement des aires de co-voiturage...)	CDC OMM	Schéma de Mobilité	2022-2024
Investissement dans le cadre de la création d'une Société de production énergétique avec Vente Energie (Création parc Photovoltaïque de 5 Hectares à la Barre de Monts	CDC OMM		2022
Régénération du Centre Aquatique Océabul (Amélioration confort usager, espace bien être et dispositifs de maîtrise de la consommation énergétique)	CDC OMM		2022-2024
Régénération du siège actuel de la Maison du Développement Intercommunal en vue d'améliorer le confort usager et la consommation énergétique	CDC OMM		2022
Travaux sur digues et équipements liés à l'alerte et la sensibilisation des phénomènes de submersion marine	CDC OMM	PAPI 2	2022-2025
Travaux sur cordon dunaire en vue de préserver les espaces naturels littoraux fragiles	CDC OMM	PAPI 2	2022-2025
Acquisition de terrains et acquisition de matériel en vue du suivi des mesures compensatoires, actions de préservations de la Biodiversité Faune et Flore	CDC OMM	Territoire Engagé pour la Nature/ Contrat Natura 2000	2022-2025
Travaux d'amélioration des accès et des fonctionnalités de la déchèterie intercommunale	CDC OMM		2022-2025
Réalisation de Points d'Apports Volontaires enterrés en vue de remplacer les conteneurs PAV	CDC OMM		2022-2025
Réalisation d'une Zone sécurisée d'apports des déchets verts sur la Commune de Saint-Jean-de-Monts (Végétri)	CDC OMM		2022-2023
Poursuite du programme d'acquisition de véhicules électriques (renouvellement de la flotte de véhicules thermiques entamé en 2018).	CDC OMM		2022-2025
Rénovation énergétique du Groupe Scolaire (école et restauration)	LA BARRE DE MONTS		2022
Requalification écologique du secteur de Fromentine	LA BARRE DE MONTS		2022-2023
Opération de réduction des surfaces imperméabilisées et création d'espaces végétalisés en gestion différenciée, aménagement d'un espace de lieu de vie extérieur (Zone Centre aux abords du groupe scolaire/ skate Park).	LA BARRE DE MONTS		2022
Mise en place d'un nouveau système de chauffage de l'Ecole du Marais	LE PERRIER		2022
Renouvellement véhicules électriques (2-3)	LE PERRIER		2022
Rénovation énergétique restaurant scolaire	NOTRE DAME DE MONTS		2022
Remplacement du chauffage- Eglise de Soullans	SOULLANS		2022
Acquisition et études de réserves foncières au vu d'un aménagement écologique du Moulin Neuf (phase 1)	SOULLANS		2022-2023
Acquisition et étude en vue de réaliser des pistes multi-randomées	SOULLANS		2022
Aménagement écologique du Moulin Neuf	SOULLANS		2023-2024
Acquisition, matériel et études mesures compensatoires	SOULLANS		2023-2024
Travaux d'isolation du cinéma	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022
Programme de rénovation du parc de véhicules thermiques/Acquisition de véhicules électriques	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022-2024
Stratégie économique			
Schéma d'intégration paysagère et signalétique, schéma de sécurisation des zones (acquisitions de caméras vidéos)	CDC OMM		2022
Réaménagements de l'espace de télétravail/ Coworking "La Folie"	CDC OMM		2022
Extension de la Zone du Brécard (Soullans), de la Zone du Rampy (La Barre de Monts), de la Taillée (Notre Dame de Monts)	CDC OMM		2022
Travaux d'aménagement de L'Hôtel d'Entreprises "La Ruche (Le Perrier)	CDC OMM		2022
Aménagement lié à l'économie circulaire (Miloterie)	LE PERRIER		2023-2024
Stratégie touristique			
Aménagements des Bureaux d'Informations Touristiques et amélioration énergétique	CDC OMM		2022-2023
Accompagnement en ingénierie et investissements aux abords du Port du Pont Neuf (Marqueur de Territoire)	CDC OMM		2022-2023
Régénération d'un observatoire naturel "Le Pey de la Blet" et de ses abords (co-maîtrise d'ouvrage avec l'ONF)	CDC OMM		2022-2023
Création d'un giratoire Vitrine de Territoire (Perrier proche Challans).	CDC OMM		2022
Régénération de l'esplanade de la mer à Fromentine	LA BARRE DE MONTS		2022-2024
Etude et travaux de requalification du Port du Pont Neuf et de ses abords	LA BARRE DE MONTS		2022-2023
Requalification du Centre Bourg et de l'avenue de la mer	NOTRE DAME DE MONTS		2023-2024
Rénovation de l'esplanade de la mer	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022-2024
Revalorisation du quartier de l'avenue de la mer et du quartier des Demoiselles	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022-2024
Stratégie Logement			
Etude d'actualisation du PLH	CDC OMM	PLH actualisé	2022
Création d'une plate forme d'accompagnement aux aides à l'habitat pour les particuliers	CDC OMM		2022
Dispositifs renforcés d'aides intercommunales à l'habitat en vue de favoriser l'implantation des jeunes ménages, le logement saisonnier, le maintien à domicile et les économies d'énergie pour les particuliers et les entreprises	CDC OMM	Contrat Saisonnier avec l'Etat	2022
Aides intercommunales en vue d'assurer la montée en gamme de l'immobilier de loisirs	CDC OMM		2022
Stratégie Sociale et Educative de Territoire			
Création d'une Maison France Service et d'une Fabrique de Territoire (Micro Folie, espace de vie sociale LEAP/ REAAP...)	CDC OMM	Labellisation Maison France Service/ Convention conseiller Numérique/ Appel à Manifestation d'Intérêt Fabrique de Territoire/ Appel à projet de la Région Tiers Lieu.	2022

Déploiement des actions (12) liées au Projet Social de Territoire (Espace de vie sociale, Point Information Jeunesse...)	CDC OMM	Projet Social de Territoire / Contrat Territorial Global/ Projet Social et Educatif de Territoire (CAF)	2022
Aménagement du pôle enfance-jeunesse	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022-2024
Extension des jardins partagés	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022
Stratégie Culturelle			
Programme d'actions culturelles en milieu scolaire	CDC OMM	Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)	2021-2024
Réhabilitation du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Phase 2	CDC OMM		2022
Acquisition de matériel de médiation culturelle (numérique, audio, informatique...) dans le cadre notamment de l'eménagement du Musée numérique la Micro Folie	CDC OMM	Appel à projet Micro Folie	2022
Acquisition d'un bien en centre ville en vu de créer un projet de résidence d'artistiques et de pratiques culturelles	CDC OMM		2022
Acquisition d'œuvres de Charles Milcendeau	CDC OMM	Contrat DRAC	2022
Aménagement scénique Prévoirie	SOULLANS		2023-2024
Aménagement d'une Salle d'exposition	SOULLANS		2023-2024
Rénovation de la médiathèque	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022-2024
Stratégie de modernisation numérique du territoire et Gestion de la Relation Usagers			
Lancement Etude liée à la Stratégie numérique et de gestion de la relation usagers	CDC OMM	Appel à Projet Transition Numérique	2022
Acquisition de logiciels métiers et de gestion de la Relation Usagers (acquisition logiciel GRU, RH, Finances/ Urbanisme/ Gestion Parc conteneurs/ gestion matériel/ Gestion marchés publics...)	CDC OMM	Etude Stratégie Numérique et GRU en cours	2022
Acquisition de systèmes de sécurisation des bâtiments et de réservations des véhicules et locaux, audit téléphonique et déploiement des préconisations	CDC OMM		2022
Travaux de sécurisation des réseaux ponts radios et passage de la fibre noire, bornes WIFI sécurisés dans les bâtiments	CDC OMM		2022
Renouvellement des sites internet	CDC OMM	Etude Stratégie Communication en cours	2022
Stratégie Santé, sport et bien être			
Etude pour favoriser accessibilité des services et des soins sur le territoire	CDC OMM	Contrat Local de Santé (en lien avec l'ARS)	2022
Acquisition équipements valorisant les épreuves Olympiques 2024 (Exposition...)	CDC OMM	Label Terre de Jeux 2024	2022
Extension et Réhabilitation de la salle polyvalente (approche sport et bien-être)	NOTRE DAME DE MONTS		2023-2024
Création d'un complexe sportif	SOULLANS		2022-2024
Réhabilitation de la salle de sport N°2	SOULLANS		2023-2024
Rénovation du stade d'athlétisme	SAINT-JEAN-DE-MONTS		2022-2023
Stratégie Infrastructures réseaux et bâtiments, cadre de vie			
Création d'une aire d'accueil de grand passages	CDC OMM		2023
Modernisation de l'aire d'accueil des gens du voyage	CDC OMM		2022-2023
Etude Audit de Voirie	CDC OMM	Audit voirie	2022
Programme de réhabilitation des ponts en pierre sur le territoire et des espaces de montée de bus en vu d'améliorer les accès aux Personnes à Mobilité Réduite	CDC OMM		2022
Programme pluri-annuel d'aménagements de sécurité sur la voirie	CDC OMM		2022-2025
Travaux de création, modernisation et réhabilitation des stations d'épurations (Nouvelle Station à Soullans, Réhabilitation des Stations de Notre Dame de Monts, la Barre de Monts)	CDC OMM		2022-2025
Travaux de modernisation et réhabilitation des réseaux d'assainissement (Schéma Directeur Assainissement) et stratégie en matière des qualité des eaux	CDC OMM	Schéma directeur Assainissement	2022-2025
Extension de la Mairie en Centre Ville et réhabilitation patrimoniale (cabornon) Phase 1 et 2	LA BARRE DE MONTS		2022-2023
Réaménagements des abords de la zone loisir de la Barre de Monts (la Parée Bernard)	LA BARRE DE MONTS		2023-2024
Programme de micro signalétique directionnelle et informative	LA BARRE DE MONTS		2022
Rénovation de l'Eglise (reprise du cœur et toiture, fondations et polychromies)	LA BARRE DE MONTS		2022-2023
Aménagement écologique du Centre Bourg du Perrier (phase 2)	LE PERRIER		2022
Etude, acquisition et Aménagement urbain de la zone de la minoterie et de la grande rue (Phase 3)	LE PERRIER		2023
Rénovation de l'Eglise	LE PERRIER		2022
Rénovation ancien presbytère de la Cure	LE PERRIER		2023
Requalification écologique du Jardin du Vent et création d'un Espace Tiers lieux	NOTRE DAME DE MONTS		2023-2024
Travaux de restauration de l'Eglise (travaux structure)	SOULLANS		2023-2024
Travaux d'aménagement de l'ilot de l'Eglise	SOULLANS		2022
Acquisition et Travaux Création Bassins de récupération eaux pluviales/ Aménagements pédagogiques	SOULLANS		2022-2023
Travaux de rénovation du réseau d'eaux pluviales	SAINT-JEAN-DE-MONTS	Schéma Directeur des eaux pluviales	2022-2025
Stratégie Services Supports/ Ressources			
Déploiement des actions et allocation de ressources dans le domaine RH/ Finances/ Marchés publics/ Communication pour permettre d'accompagner ces opérations	CDC OMM	Lignes Directrices de Gestion/ Etude GPEC/ Cap Social 2021-2026/ Etude Stratégie financière pluri-annuelle/ Etude Stratégie de Communication	2022